

AMENAGEMENT DE LA PLACE PIERRE SEMARD ET CONSTRUCTION D'UN POLE D'EQUIPEMENTS PUBLICS

REUNION PUBLIQUE

7 JUILLET 2025



LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Dans le cadre d'une convention signée avec l'État en 2020, Ambérieu-en-Bugey lance un ambitieux projet de rénovation urbaine (NPNRU en partenariat avec l'ANRU) visant la transformation des quartiers à proximité de la gare et de l'Albarine.

Plusieurs objectifs : recréer de la cohérence à l'échelle de la commune, instaurer des synergies au sein de la ville, tisser des liens entre les quartiers et offrir aux Ambarrois un cadre de vie renouvelé, convivial et paysager.

Renforcer l'attractivité du quartier gare en offrant des services de proximité pour les familles et les habitants

Un projet majeur : la construction du pôle d'équipements publics et l'aménagement de la **place Pierre Sémard**

Les enjeux du projet :

- **Créer un espace public ouvert** sur l'avenue Roger Salengro, multi-usages et lieu de rencontre et de convivialité pour la population
- **Renforcer la trame paysagère et désimperméabiliser les sols** pour lutter contre le ruissellement et les îlots de chaleur urbains
- **Réduire la place des voitures** au profit des espaces piétons et végétalisés
- **Créer un équipement performant** optimisé et vecteur d'une identité forte
- **Prendre en compte les nuisances sonores** et les risques de pollution

La nouvelle place Pierre Sémard :

- Sera complémentaire du Parvis de la gare
- Aura une fonction centrale et fédératrice
- Renforcera les usages dans le quartier
- Accueillera de nouveaux espaces de détente, ombragés, créatifs et ludiques : des espaces de détente, créatifs et ludiques

Le nouvel aménagement comprendra :

- Une place et un large mail planté
- Un centre social avec une salle polyvalente ouverte sur le quartier
- Une micro-crèche de 12 places
- L'annexe de l'Hôtel de Ville



PLANNING PREVISIONNEL ET CHIFFRES CLEFS

Lancement de la procédure de concours pour choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre

20 JANVIER 2025

Choix du lauréat du concours

FIN JUIN 2025

Communication et publication des images du projet lauréat

JUILLET / AOÛT 2025

Études

SEPTEMBRE 2025 À HIVER 2026

Démarrage des travaux

HIVER 2026

Livraison des espaces et ouverture des équipements publics

ÉTÉ 2028

• **8 700 m²** d'espaces publics, dont :

- place Pierre Séward, mail et espaces ludiques (± 3 100 m²)
- rue et allée Gustave Noblemaire (± 4 000 m²)

Coût : ± **2 500 000 € TTC**

• Pôle d'équipements publics : ± **1 800 m²** de surface de plancher

Coût : ± **5 100 000 € TTC**

dont :

- Centre social : ± **645 m²**
- Micro crèche : ± **215 m²**
- Locaux Mairie annexe : ± **940 m²**

• Maîtrise d'œuvre et études liées aux espaces publics et au pôle : ± **850 000 € TTC**

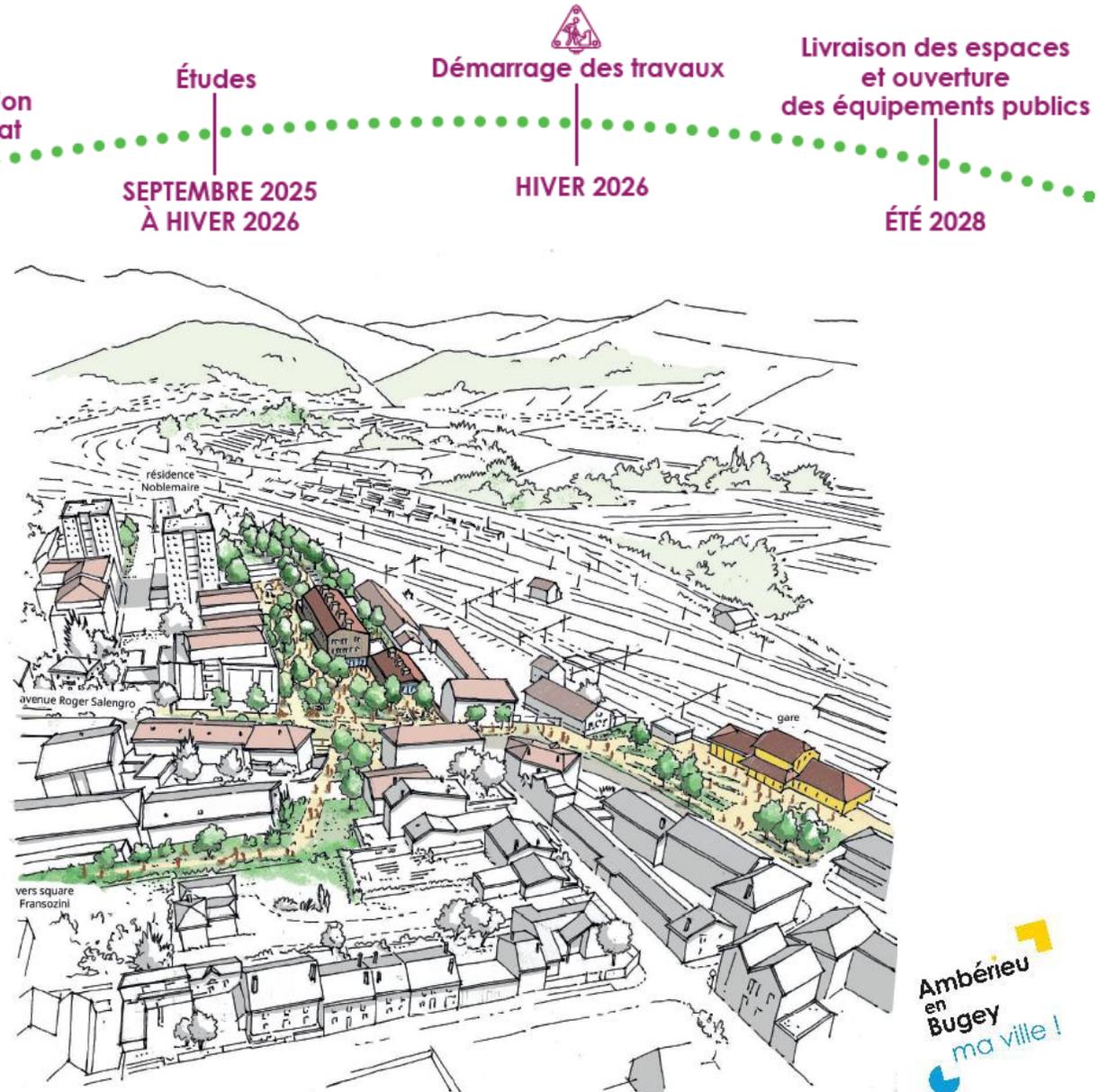
• Maîtrise d'œuvre démolitions : ± **43 000 € TTC**

• Coût des démolitions : **500 000 € TTC**

• Acquisitions foncières (Établissement Public Foncier de l'Ain) : ± **77 000 € TTC**

Coût global opération : ± **9 070 000 € TTC**
(Hors réseaux)

Subvention ANRU : ± **1 200 000 €**



LE POLE D'EQUIPEMENTS PUBLICS ET LA PLACE PIERRE SEMARD



En ouvrant de nouveaux cheminements lisibles et qualitatifs, la place agit comme un trait d'union entre les quartiers d'habitations. En **se montrant depuis la gare**, en travaillant à l'articulation avec les existants, le bâtiment s'insère respectueusement mais avec force comme ancrage structurant du projet global. La nouvelle place **rétablit des continuités physiques et visuelles**, tout en affirmant **des liens sociaux jusque dans le bâtiment** : elle permet à tous les publics de partager un lieu commun, accessible, inclusif et actif.



Conçu avec une volonté affirmée d'inscription au plus proche de l'histoire du lieu, des habitants, des usagers et des évolutions climatiques, l'Espace Pierre Séward offre l'opportunité de devenir **le lieu fédérateur, le cœur vivant, le lieu commun** du secteur.



DES EQUIPEMENTS ATTRACTIFS ET ECORESPONSABLES



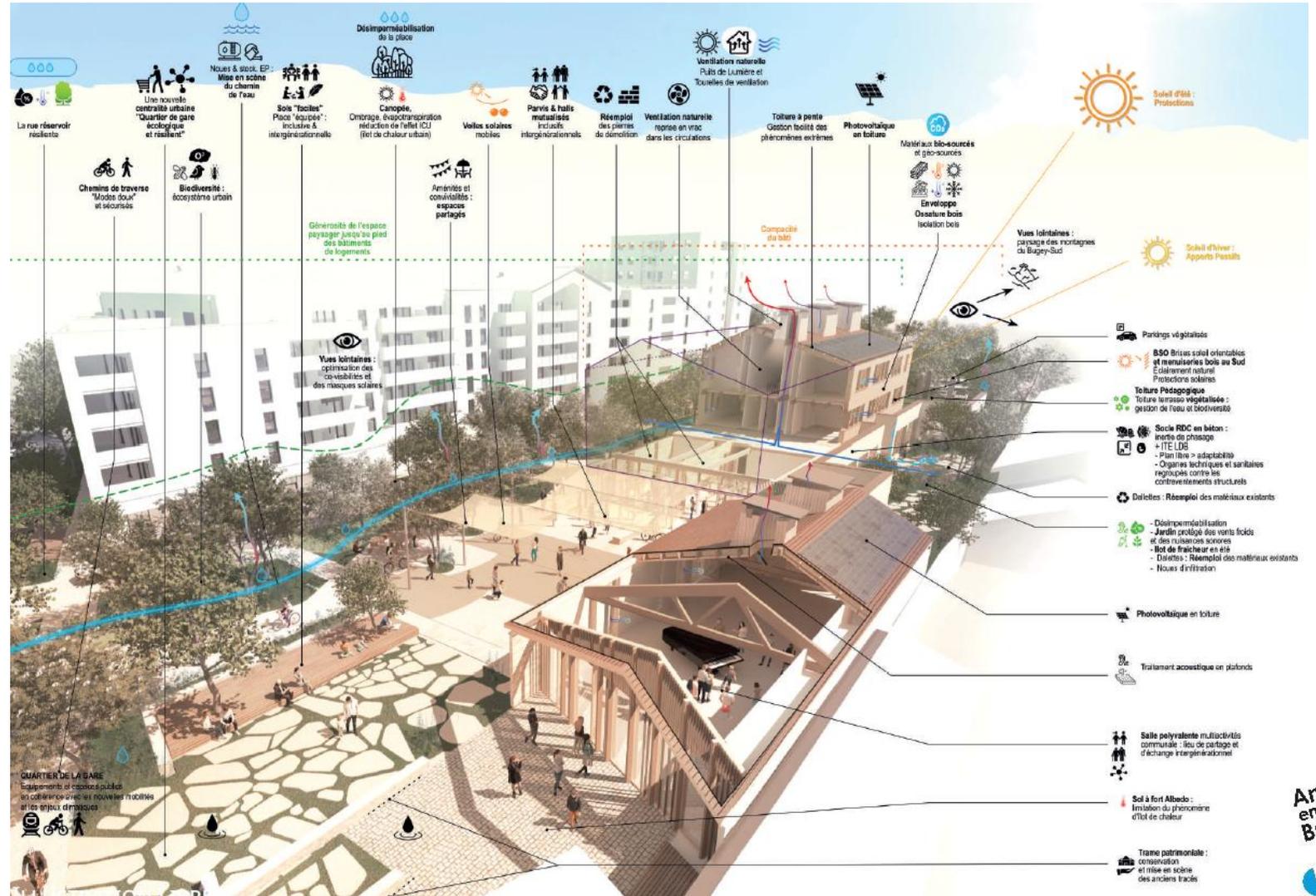
La place Pierre Sémard :
un nouveau lieu de rencontre
agréable et végétalisé

L'implantation du bâtiment et des espaces publics se veut résolument bioclimatique en tenant compte du soleil, du vent, des usages avec des ombres portées pensées pour toutes les saisons dans un souci d'animation et d'habitabilité des espaces publics.

La maximisation des apports solaires d'hiver et d'usage du vent avec des dispositifs sobres techniquement et le plus manuels possibles conduisent à la projection d'un bâtiment lowtech et robuste, minimisant les consommations d'énergie et dont l'adaptabilité et la réversibilité sont anticipées dès sa conception.

Cet engagement environnemental basé sur la sobriété, l'efficacité et l'évolutivité à l'échelle du bâti, ainsi que les dispositions prises alliant simplicité et rusticité, qualité de l'enveloppe et gains solaires passifs notamment, permettent d'atteindre **les seuils de la réglementation environnementale (RE) 2028** et de livrer un **bâtiment à énergie positive (Bepos)**, c'est-à-dire produisant plus d'énergie qu'il n'en a besoin pour fonctionner.

L'objectif est d'améliorer le confort et l'attractivité du quartier, le rendre plus accueillant et prévenir le réchauffement climatique. Les espaces seront végétalisés pour offrir de l'ombre et limiter les effets de chaleur. La gestion des eaux de pluie se fera naturellement pour aider à recharger les nappes phréatiques.



UN POLE D'EQUIPEMENTS PUBLICS FEDERATEUR



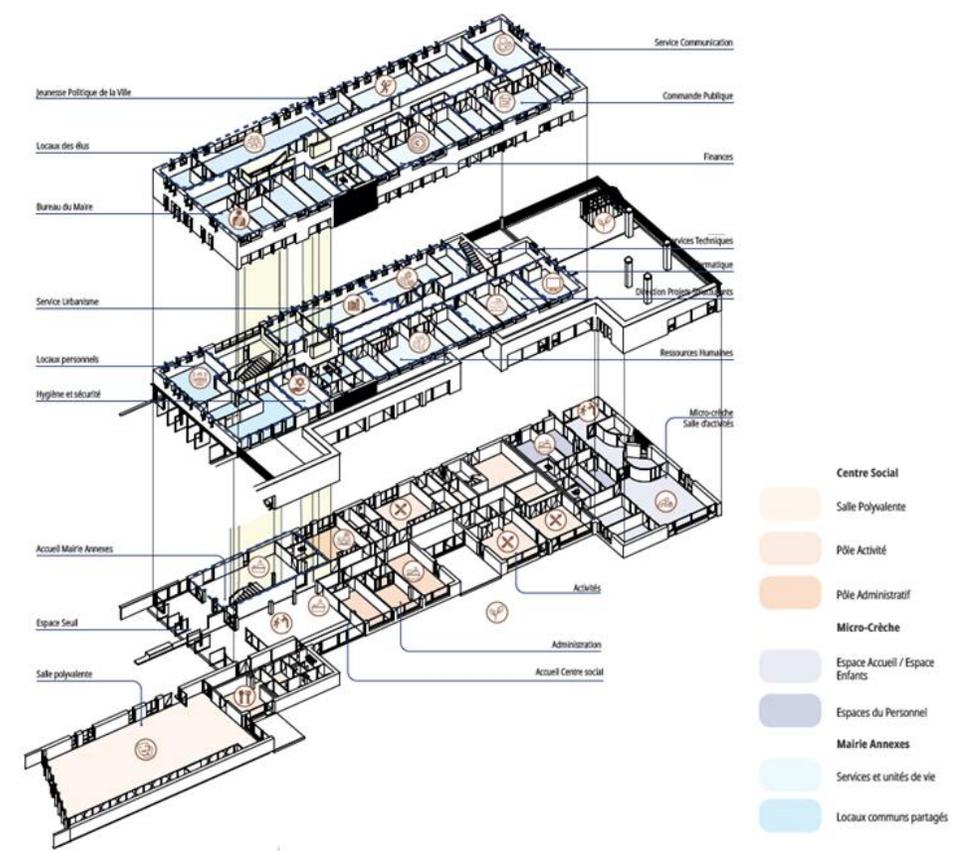
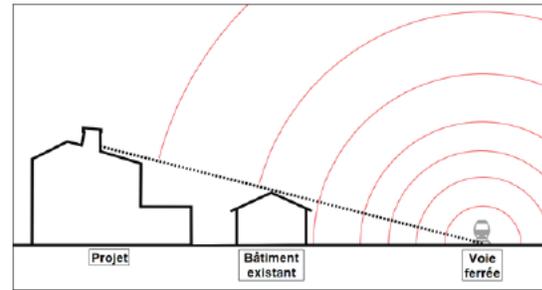
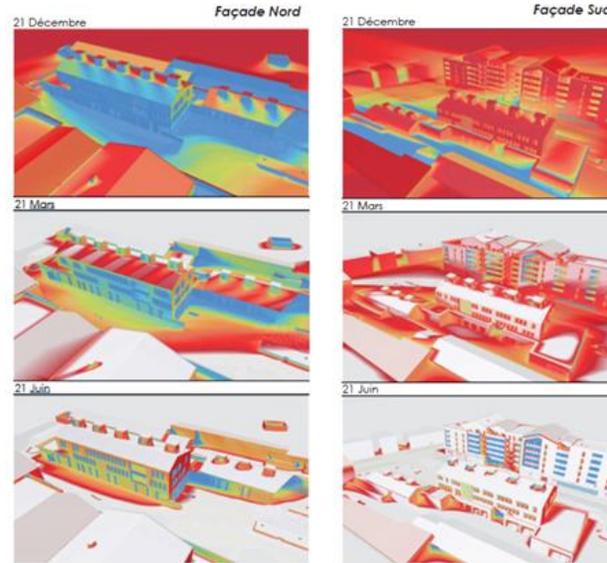
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENTS

Un premier volume en rez de chaussée dédié à la salle polyvalente vient créer le lien de proximité et d'articulation à l'avenue Salengro côté gare, et anime l'espace public sur la mitoyenneté. Il possède des ouvertures à l'Est, à l'Ouest et au Nord pour garantir un confort visuel à l'intérieur, et les liens nécessaires à l'espace public et au végétal.

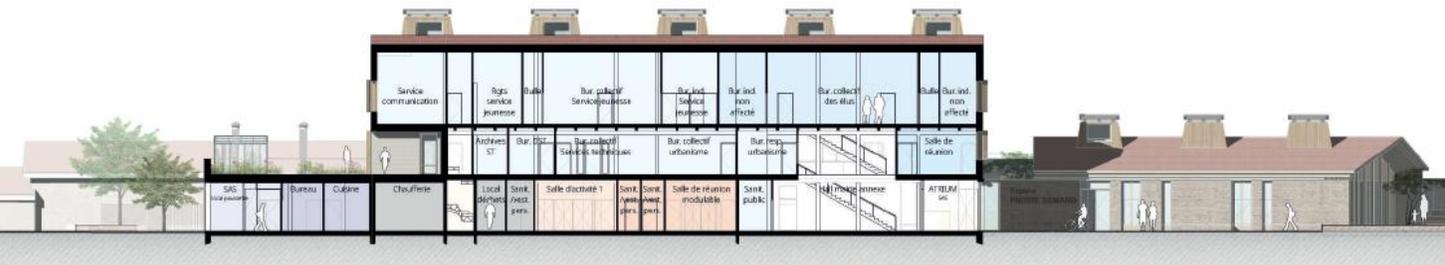
À simple rez-de-chaussée, il permet une solarisation importante de la place au Nord en hiver sans la masquer.

En partie centrale de l'aménagement, un deuxième volume s'installe. Reprenant une volumétrie de longère, sa faible épaisseur permet une ventilation et un éclairage naturel optimisés.

À l'image des bâtiments anciens de la gare situés en contiguïté, le bâtiment s'installe de manière « naturelle » et respectueuse dans la trame viaire historique. Éloigné de la limite mitoyenne sud, il permet la création d'un jardin intérieur, et à sa façade Sud de bénéficier d'une protection acoustique et d'une orientation directe sur la course du soleil (augmentation des apports thermiques gratuits en hiver et accès à la lumière naturelle).



- Centre Social
- Salle Polyvalente
- Pôle Activité
- Pôle Administratif
- Micro-Crèche
- Espace Accueil / Espace Enfants
- Espaces du Personnel
- Mairie Annexes
- Services et unités de vie
- Locaux communs partagés



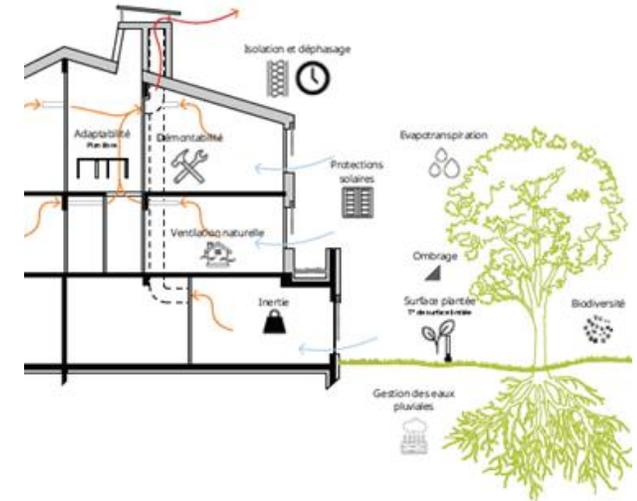
CIBLES ENVIRONNEMENTALES ET MATERIAUX

Le choix des matériaux de construction est primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'amélioration/maintien de la santé, et dans l'adaptation aux climats futurs pour leur impact lors de la construction, mais aussi pour leurs possibilités de réemploi.

En +



Renouvellement d'air par **ventilation naturelle hygiénique** (à l'exception des pièces humides). Ces systèmes simples utilisent les différences de pression et le tirage thermique entre les façades et la toiture pour balayer l'air intérieur et évacuer l'air par des cheminées. L'avantage de ce système est l'absence de consommations électriques et conséquemment des débits supérieurs à la réglementation sans surconsommations.



Production de chaleur par **chaudière biomasse** de type granulés de bois, ressource locale ; et valeur sûre en termes de fiabilité, de performance et de confort d'usage.



Limitation des polluants intérieurs intégrée à toute la réflexion sur les aménagements. Les teneurs en polluants intérieurs (COV, phtalates, formaldéhydes) seront limités strictement.



Mise en place de **panneaux photovoltaïques** sur les toitures inclinées sud-ouest prévue.



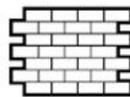
Un socle de rez-de-chaussée et une dalle haute du bâtiment principal en **béton** : Forte inertie thermique, durabilité et entretien facilité, terrasses végétalisées à moindre coût par rapport à l'impact.



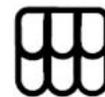
Des volumes 100% bois pour la salle polyvalente et les deux étages de la mairie annexe (incluant des caissons bois-paille pour les toitures terrasses) avec une utilisation maximisée de matériaux biosourcés et des ressources locales afin de respecter un circuit ultra court, très bas carbone et de favoriser l'emploi des essences de bois régionales.



Une structure principale en poteaux-poutres et planchers mixtes bois-béton permettant de traiter à moindre coût l'acoustique entre niveau et d'amener un peu d'inertie.



Un parement en placage pierre pour les murs de rez-de-chaussée, matériau pérenne et qualitatif sur les façades urbaines les plus exposées.



De la tuile sur les toitures à pans, matériau pérenne et qualitatif, avec une bonne performance thermique.

DES ESPACES PUBLICS ET JARDINS MULTIPLES



1. La place Sémard se compose de différents espaces, tissant du lien et des instant partagés.

1.a La place du village : lieu en stabilisé propice à une partie de pétanque, les enfants rient sur les gradins en écoutant des contes féeriques, ...

1.b La place de repos : invite à la pause : on s'y allonge avec un livre sur les assises en bois, ou l'on bavarde tranquillement, adossé aux murets de pierre, à l'ombre des souvenirs du week-end.

2. Les terrasses en bois : parfaites pour accueillir les nouveaux commerces du projet immobilier à venir

3. L'allée des Zelkova est une rue à vivre, partagée, apaisée, pouvant se transformer en marché de plein air, libérée de la voiture, réinventée par les étals.

4. La promenade de l'Albarine : une promenade tout en douceur, sous la fraîcheur d'une frame plantée. Des poutres d'équilibre, des rondins de bois, des rochers, des hamacs s'installent en bord de balade dans les copeaux de bois ou dans les noues.

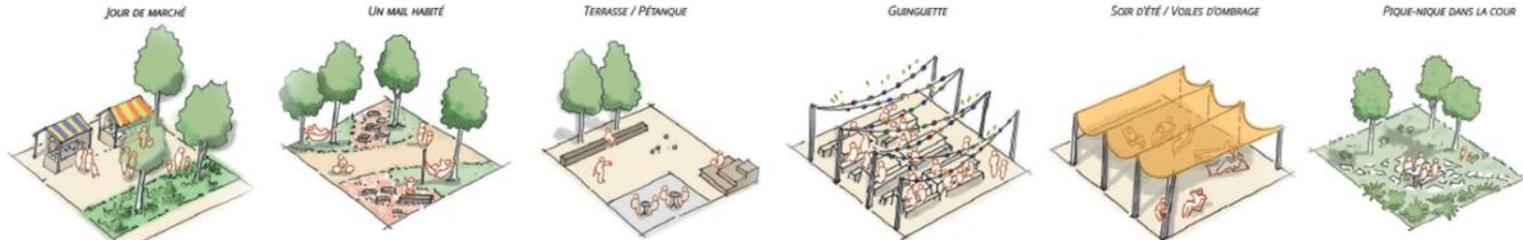
5. La place des enfants est un point de rencontre : les parents s'y arrêtent, échangent quelques mots autour d'une grande table ou sur des bancs circulaires, le temps de retrouver leurs tout-petits.

6. Le jardin des enfants, attaché à la crèche, devient un cocon d'éveil : sol souple, massifs ombragés, premiers pas dans un monde végétal.

7. Jardin de la convivialité : discret et apaisé, offre aux usagers du centre social un lieu pour souffler, se retrouver, cultiver le lien.

8. La terrasse jardinée : surplombe le quotidien. C'est un lieu de pause pour le personnel de la mairie annexe, mais aussi un espace de culture, de partage. Une serre, des jardinières, un potager... un petit monde d'expérimentation.

DES ESPACES PUBLICS ET JARDINS FOISSONNANTS



PLACE PIERRE SÉMARD - HYPOTHÈSES D'AMBIANCES



PLACE PIERRE SÉMARD - FÊTE DE QUARTIER



PLACE PIERRE SÉMARD - FORUM DES ASSOCIATIONS



PLACE PIERRE SÉMARD - EXPOSITION TEMPORAIRE



Lavande



Églantier



Acanthe



Romanin



Micocoulier



Tilleul à petite feuille



Platane



Zelkova du Japon



Saule Marsault



Cornus mas
Cornouiller mâle



Arbutus unedo
'Compacta'



Myrtus communis
Myrte commun



Salix rosmarinifolia
Saule à feuilles de



Rosa canina
Églantier

Choix d'une palette végétale adaptée à 2050, voire 2100, avec l'intégration d'espèces méditerranéennes ; la maximisation de la diversité des habitats, des espèces, des gènes ; l'apport d'espèces locales provenant de populations plus au sud ; la gestion en strates et la diversité permettront de laisser la dynamique végétale se dérouler.

MATERIAUX ET GESTION DE L'EAU

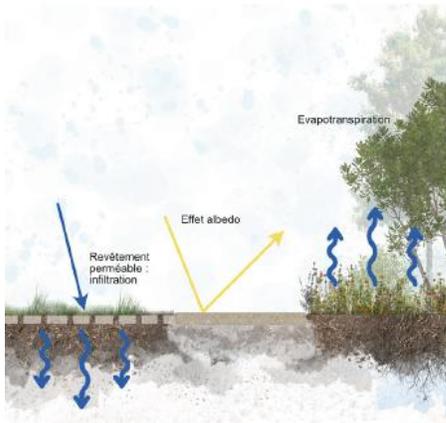


Le projet s'oriente vers des revêtements perméables : sols stabilisés, pavés en pierre naturelle sur lit en herbe et copeaux de bois pour les aires ludiques favorisant confort thermique et infiltration des eaux, peu radiatifs et convectifs, clairs et biosourcés notamment.

Sont également prévus des pavés bétons enherbés pour les espaces de stationnement, choisis pour leur bon comportement dans le temps, leur faible coût, et leur simplicité de mise en oeuvre. Ils favorisent également l'infiltration de l'eau et la limitation des surfaces imperméables.

Les terrasses et grandes assises seront réalisées en robinier faux acacia, un bois européen présentant les mêmes garanties de durabilité que les essences exotiques, sans en avoir l'impact environnemental.

L'eau devient une ressource à valoriser, guidée et infiltrée, parfois à capter et stocker. L'approche ludique de l'eau est un moyen de sensibiliser les usagers aux enjeux du vivant, en rendant ses dispositifs de gestion directement visibles, elle redevient compréhensible : des caniveaux ouverts laissent apparaître son écoulement, tandis que des jeux en bois installés dans les noues invitent petits et grands à l'observer, à l'écouter, à l'apprivoiser. Plutôt que d'être enterrée et cachée, l'eau par ses dispositifs de gestion ou sa présence est perçue comme une ressource vivante, intégrée au paysage. Le cycle de l'eau est redécouvert, les capacités bioclimatiques s'aggrudent par la possibilité d'augmentation de l'évapotranspiration du végétal.



L'Albarine, avec ses formes souples et ondulantes, a guidé la conception des espaces végétalisés en réintroduisant de la douceur, de la fluidité et une continuité paysagère tout en maximisant une gestion « passive » de l'infiltration des eaux pluviales.

Les massifs végétalisés, les chemins épousent la forme nonchalante d'un cours d'eau créant une tension lisible avec les murs en pierre formant le rez-de-chaussée du bâtiment. Cette promenade se prolonge à l'est par une continuité piétonne sur le parvis de la cité Noblemaire, l'allée et le rue Noblemaire.



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Ambérieu
en
Bugey
ma ville !